

Ce cours permet aux étudiants de comprendre le fonctionnement et les enjeux de la libre circulation des personnes. Sont abordées d'abord les activités économiques que peut exercer un ressortissant de l'un des 27 États membres, à titre indépendant ou à titre de travailleur salarié (principe de libre circulation, limites et rôle de l'harmonisation). Est ensuite étudié le développement de la libre circulation du citoyen, comme statut fondamental de tout ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne. Enfin, la libre circulation des nationaux des États membres est mise dans le contexte de la construction d'un espace de liberté, de sécurité et de justice (politiques de l'Union liées à la libre circulation, politique d'immigration, d'asile, développement de la coopération policière et judiciaire...).